



SYNDICAT GÉNÉRAL C.G.T. DES OUVRIERS DOCKERS ET DES PERSONNELS DE LA MANUTENTION PORTUAIRE DU GOLFE DE FOS

Siège Social : Carrefour des 3 Ponts – 13230 PORT SAINT LOUIS DU RHÔNE

Mail : secrtaire.dockercgtfos@gmail.com Tel : 04 42 48 01 30

Port Saint Louis, le 25 octobre 2023

Contribution du Syndicat Général CGT des Ouvriers Dockers et des Personnels de la Manutention Portuaire du Golfe de Fos à la suite des réunions publiques sur le projet CARBON :

Le projet CARBON, positionné sur le môle central coté EST, occupant le bord à quai sans avoir d'appontement ni de quai de déchargement est un non-sens pour le développement des échanges maritimes sur la zone industrialo-portuaire du Golfe de Fos car il ne génèrera aucun trafic maritime sur cette parcelle.

Pour autant, la concrétisation de ce projet peut créer des synergies qui pourront participer au développement du Port de Fos.

Il est nécessaire et indispensable de se servir du projet CARBON comme étendard au développement des dessertes terrestres, fluviales et ferrées afin de rattraper le retard du Port de Fos sur ces questions.

Le Port de Marseille-Fos, premier port français, seul port de cette taille qui ne soit pas desservi par une autoroute.

Dans les années 1960-70, quand le Port de Marseille a créé les bassins de Fos, il s'est doté d'un port en eaux profondes dont les enjeux sont majeurs pour son développement industriel mais la réalité des dessertes au quotidien est toute autre pour l'entrée et la sortie des marchandises car :

- La desserte ferroviaire n'est pas adaptée. On est toujours sur une voie d'entrée et une voie de sortie qui ont été améliorées ces dernières années par la signalisation mais restent loin d'être au niveau. Comment, dans ces conditions, faire face aux enjeux à venir sur la multimodalité ?
- La desserte terrestre n'a jamais été adaptée, le Port de Fos est desservi uniquement par une route départementale à 1x1 voie sur les 10 derniers kilomètres (RD 268, RP 535).

Le risque accidentogène pour les habitants de Port Saint Louis du Rhône et de tous les travailleurs de la zone industrialo-portuaire est important au vu du trafic dense sur cette route.

Dès lors qu'il y a un camion en panne, ou pire, un accident sur la RD 268, le port est à l'arrêt car la route est coupée à la circulation.

Plus largement, sur les 30 derniers kilomètres, le dimensionnement des routes doit être adapté, le contournement de Martigues, Port de Bouc ainsi que de Fos par le barreau des étangs est nécessaire pour permettre une fluidité du trafic.

La liaison Fos-Salon est également nécessaire pour enfin dessiner les accès terrestres dignes de notre port.

- Pour finir, la déserte fluviale est indispensable car le Port de Fos est naturellement relié au Rhône. C'est un non-sens de ne pas mener des campagnes de développement de ce mode de transport qui est vertueux car écologique et permet d'acheminer des marchandises jusqu'en Suisse par le Rhône, et au cœur des Vosges par la Saône.
Pour ces raisons, développer l'axe Rhône Saône Méditerranée est une nécessité.

Pour nous, la multimodalité est un tout, nous n'opposons aucun mode de transport car ils sont tous nécessaires au développement du Port de Fos.

Le Secrétaire Général,
Christophe CLARET

